



# Information aux familles



## Organisation de l'accueil périscolaire 2020-2021

Chers parents,

La nouvelle municipalité de Nogent-le-Phaye, a pour volonté de créer une dynamique éducative et pédagogique sur les temps d'accueil périscolaires de vos enfants. Dans leur intérêt et celui des familles, à compter du **1er Septembre, l'Association des PEP 28 assurera la gestion de l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir pour le compte de la commune.**

Cette responsabilité a été confiée à l'Association dans le cadre d'une convention. Elle a pour objectif de mettre en œuvre cette nouvelle organisation sur ces temps d'accueil, tout en maintenant une proximité et une cohérence avec les structures du mercredi et des vacances de Chartres Métropole, également gérées par les PEP 28.

Pour vous parents, cette modification ne vous créera pas de contrainte administrative particulière : le dispositif d'inscription et la facturation restent les mêmes pour ce premier trimestre. Une révision tarifaire prendra en compte cette nouvelle organisation en 2021.

Une directrice de cette association, responsable de l'accueil périscolaire de Nogent-le-Phaye, vous sera présentée début septembre. Elle sera votre interlocutrice au quotidien.

### Qui sont les PEP ?

C'est une Association éducative complémentaire de l'enseignement public. Réseau national de 95 associations départementales, qui œuvre à la fois dans le Domaine Education Loisirs et dans le Domaine Médico-Social.

Leurs valeurs s'articulent autour de plusieurs axes : égalité des chances dès le plus jeune âge, mixité sociale, laïcité, solidarité, citoyenneté, accueil des enfants en situation de handicap au même titre que les autres, place des parents pensée comme étant les premiers éducateurs de l'enfant, etc.

Les équipes s'attacheront à travailler en ce sens et seront à votre écoute. Un complément d'informations vous sera transmis dès la rentrée scolaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous

**Benjamin Beyssac – Maire de Nogent-le-Phaye**

**Vincent Auché – Adjoint au maire, en charge des affaires scolaires**

**Vincent Moreau – Directeur Général des PEP 28**